



Etablissements recevant du public (ERP) : Les règles d'accessibilité et de sécurité

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A déposer en Mairie ou à remplir en ligne en scannant le QR Code :



Raison Sociale	
Adresse	
Type de société	
Nom du responsable	
Coordonnées	
Numéro d'urgence	
Diagnostic accessibilité réalisé	
Type ERP	
Catégorie ERP	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service d'Urbanisme dans le cadre de la mise en place du Plan communal de Sauvegarde.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le service urbanisme à urbanisme@mairie-fronton.fr

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.